



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Réduire nos déchets, un engagement collectif



à noter



Vœux du président : 2025, l'année de toutes les mobilités

Le jeudi 23 janvier au Phare, Thierry Repentin, président de Grand Chambéry, accompagné de l'exécutif, a présenté ses vœux aux partenaires de l'Agglomération.

Logements, qualité de vie, transition écologique, réduction des déchets, protection de la ressource en eau, attractivité du territoire... Les projets pour cette année 2025 sont nombreux et ambitieux.

Mais ce sont les mobilités qui vont principalement marquer l'année, avec une volonté forte de développer, favoriser et sécuriser encore plus toutes les mobilités durables : transports en commun, politique cyclable, covoiturage...

Bien entendu, le passage du Tour de France Femmes sur le territoire les 1^{er} et 2 août sera le point d'orgue de l'année, avec, pour la première fois sur cet événement, une Étape du Tour : les cyclistes amateurs pourront s'élancer sur le parcours des professionnelles. Ils sont déjà plus de 5 000 inscrits !



Signature de la nouvelle délégation du réseau de bus de Grand Chambéry

Le 20 décembre dernier, Grand Chambéry et le groupe Transdev ont signé publiquement le contrat de délégation de service public au Chambéry Savoie Stadium, en présence d'élus communautaires et municipaux, de représentants des usagers, des employeurs et des salariés de Transdev.

Dans le cadre de ce nouveau contrat, le réseau de transports en commun a été revisité pour renforcer l'offre sur toute l'agglomération. Dans les communes peu denses et dans le massif des Bauges notamment, le service de transport à la demande va être fortement amélioré, des services supplémentaires vont être déployés dès le mois de mai.



Un partenariat historique pour le développement des énergies renouvelables

Le 29 janvier, Grand Chambéry a signé une convention de partenariat avec l'Asder, les centrales villageoises ÉnergiCimes, Le Solaret et PERLE, le programme LEADER et la Communauté de communes Cœur de Savoie. Cette convention a permis de créer un poste mutualisé de chargé de développement des énergies renouvelables citoyennes en Savoie. L'objectif est de doubler la production d'énergie de ces 3 centrales (de 1 MW à 2 MW) en passant de 5 000 m² à 10 000 m² de panneaux solaires installés. Ce partenariat, original et innovant, permet une dynamique inédite en France et s'inscrit pleinement dans la démarche de Grand Chambéry de développer fortement la production d'électricité solaire.

ÉDITORIAL



Thierry Repentin,
Président de
Grand Chambéry

Madame, Monsieur,

C'est dans un contexte national complexe que Grand Chambéry a adopté, mi-février, son budget pour l'année 2025. La maîtrise des finances locales permet de garantir le maintien des services publics tout en

poursuivant un haut niveau d'investissement à hauteur de près de 36 millions d'euros.

En 2025, nous mettons un accent particulier sur la transition écologique avec différentes actions qui bénéficieront directement à l'amélioration du cadre de vie : 6,1 millions d'euros sont dédiés au développement des mobilités durables (politique cyclable, développement des transports en commun) et près de 1,3 million d'euros seront consacrés à la mise en œuvre du Schéma Directeur de Transition Énergétique (installation de panneaux photovoltaïques sur le parking de la Trousse, mise en place d'un système de chauffage par géothermie au siège de Grand Chambéry, etc.). Nous poursuivons également les efforts en faveur de l'aide à la construction et à la rénovation des logements afin de lutter contre la crise du logement, particulièrement vive sur notre territoire.

Dans la continuité de ces engagements, Grand Chambéry mène depuis 2010 une politique volontariste de gestion et de réduction des déchets, en s'appuyant sur des initiatives innovantes et ambitieuses. Labellisée « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspil-

lage » en 2016 et engagée dans la démarche « Contrat d'Objectifs Déchet et Économie Circulaire » avec l'ADEME en 2018, l'agglomération a déjà atteint en 2024 l'objectif national réglementaire de réduction des déchets de 15 % par rapport à 2010.

Ces résultats très encourageants placent Grand Chambéry parmi les agglomérations les plus en pointe sur le sujet. Ils témoignent d'une véritable adhésion des habitants à ces programmes et renforcent l'engagement de la collectivité à proposer des services toujours plus accessibles et efficaces.

Pour aller encore plus loin, le nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, adopté en fin d'année dernière et largement enrichi par une participation active de plus de 200 citoyens ainsi que d'acteurs publics et privés, s'inscrit dans cette ambition. À travers des actions concrètes qui promeuvent les initiatives locales, le compostage, le réemploi et un travail continu de sensibilisation de tous les publics, ce programme permettra au plus grand nombre d'agir pour préserver et valoriser nos ressources.

Ainsi, Grand Chambéry, à travers ces choix budgétaires et la mise en place de politiques publiques ambitieuses, s'inscrit résolument comme un territoire engagé dans la prise en compte du changement climatique.

SOMMAIRE

- P. 04 VU !
- P. 06 ON EN PARLE
- P. 11 À LA LOUPE
Réduire nos déchets, un engagement collectif
- P. 16 UNE QUESTION...
Le Conseil Logement Jeunes
- P. 17 C'EST DIG !
Les RDV numériques, à consommer sans modération !
- P. 18 ILS AGISSENT
- P. 21 BONS PLANS



RETROUVEZ D'AUTRES INFOS SUR

grandchambery.fr



Pour tout connaître de l'actualité de Grand Chambéry, inscrivez-vous à la lettre d'informations sur grandchambery.fr et recevez les informations directement dans votre boîte mail.

Ce magazine est distribué en boîtes aux lettres et à différents lieux de dépôt de l'agglomération.

Bulletin d'information de la Communauté d'agglomération Grand Chambéry n° 85 / Hiver 2025

Contact : Tél. 04 79 96 86 90 - redaction@grandchambery.fr - 106 allée des Blachères 73026 Chambéry cedex

Directeur de la publication : Thierry Repentin, président de Grand Chambéry / Directrice de la communication : Audrey Taupenas / Rédaction : Sofka Martin, Laura Stabile, Chloé Marchal, Cindy Demarquet, Céline Juliot / Conception éditoriale et graphique : Sofka Martin / Photo couverture : Grand Chambéry

Dépôt légal à parution : ISSN 3037-6440 / Tirage : 78 200 ex. - Imprimerie Imaye Graphic.







 **Les Aillons-Margérianz 1400, samedi 1^{er} février**

LES 60 ANS DES AILLONS-MARGÉRIAZ. Pour fêter ses 60 ans, la station de ski des Bauges a proposé, entre autres, une journée d'animations, challenges et gourmandises aux Aillons-Margérianz 1400. Une course de ski ludique ouverte à tous a permis de se défier et s'amuser en famille ou entre amis. La musique et la bonne humeur étaient de la partie ! Ce sont des milliers de skieurs qui sont venus profiter de l'événement sous un grand soleil, dont 500 qui ont relevé le défi sur pistes.

on en parle

L'info en direct sur grandchambery.fr     

L'institution

Un budget 2025 maîtrisé malgré des conditions nationales complexes

Le 13 février, le conseil communautaire a adopté le budget de Grand Chambéry pour l'année 2025. L'élaboration de ce budget a été réalisée dans des conditions inédites, en pleine incertitude politique au niveau national. Malgré cette instabilité nationale, la gestion maîtrisée des finances de Grand Chambéry permettra de garantir la mise en œuvre des services publics intercommunaux et d'assurer un haut niveau d'investissement en 2025.

UNE ANNÉE STRUCTURANTE POUR LES MOBILITÉS

2025 sera une année importante pour les mobilités à Grand Chambéry. Les transports en commun vont connaître de grands changements avec le déploiement des nouveautés (transport à la demande dans les zones péri-urbaines, rurales, et dans les Bauges, paiement par carte bancaire dans les bus...) et la mise en œuvre du nouveau réseau sur tout le territoire, la transition énergétique du parc de bus, le lancement des travaux d'aménagement du futur centre d'exploitation du réseau de bus, le travail sur la création d'une offre interurbaine entre Cœur de Savoie, Grand Chambéry et Grand Lac... Les moyens alloués à la politique cyclable de l'Agglomération seront également renforcés, passant de 1,2 M€ à 1,681 M€.

INVESTISSEMENT POUR
LES **MOBILITÉS**
11,199 M€

DÉVELOPPER UN TOURISME DU BIEN-VIVRE ET ACCUEILLIR DE GRANDS ÉVÉNEMENTS

Conformément à sa stratégie développée dans le Schéma de développement touristique, Grand Chambéry sera aux côtés des communes, de ses partenaires institutionnels et des socioprofessionnels pour développer une offre touristique du bien-vivre. D'importants moyens humains et financiers seront également déployés pour l'accueil de nombreux événements à rayonnement local, départemental ou régional, mais aussi international avec le Tour de France Femmes qui fera étape à Chambéry et dans les Bauges les 1^{er} et 2 août prochains.

SOUTIEN AUX
MANIFESTATIONS ET
INITIATIVES LOCALES
80 000€

DÉVELOPPEMENT DU
TOURISME
3,385 M€

Les budgets 2025 poursuivront plusieurs objectifs : conserver un haut niveau d'investissement, relever les défis du projet d'agglomération, conserver une gestion saine des budgets et de l'endettement, et maintenir inchangés les taux de fiscalité. 2025 sera l'année des mobilités à Grand Chambéry, mais aussi une année importante pour le développement d'un tourisme du bien-vivre, ou encore pour la transition écologique et énergétique sur tout le territoire.

— **Pierre Brun**,
vice-président
en charge des finances

AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Cette année, Grand Chambéry mettra à jour le Plan climat air énergie territorial (PCAET) pour la période 2026-2031. Ce document constituera la stratégie de l'Agglomération en matière de transition écologique et fixera des objectifs de réduction de la consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre notamment.

Dans le cadre du Schéma directeur de transition énergétique (SDTE), Grand Chambéry réalisera plusieurs opérations visant à produire de l'énergie et à renforcer la transition énergétique des équipements de grande surface du territoire : installation de panneaux photovoltaïques sur le parc d'échanges multimodal de La Trousse, le parking du parc des expositions Savoieexpo, le Chambéry Savoie Stadium et le réservoir des Monts ; remplacement du système de chauffage au gaz par de la géothermie au siège de Grand Chambéry...

Concernant l'eau potable et l'assainissement, l'Agglomération poursuivra ses opérations afin de protéger la ressource, sécuriser l'approvisionnement en eau et maintenir le réseau dans de bonnes conditions opératoires.

Enfin, en matière de déchets, la mise en œuvre des actions prévues dans le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (voir dossier en page 11) permettra la baisse de la production de déchets dès cette année.

MISE EN ŒUVRE DU
SCHÉMA DIRECTEUR DE
**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**
1,293 M€

INVESTISSEMENT POUR
L'**EAU POTABLE**
6,934 M€

Les taux de fiscalités locales resteront au même niveau qu'en 2024.

La tarification de l'eau potable et de l'assainissement progresse de 2% en 2025 par rapport à 2024.

Ce rythme de progression, constant depuis 2014, est inchangé cette année malgré l'incidence forte de l'inflation sur les coûts d'exploitation.

Grand Chambéry, acteur du quotidien

Politiques publiques de l'Agglomération confiées à des organismes partenaires : 51,3 M€ de budget



Mobilités

- Agence écomobilité Savoie Mont-Blanc
- Délégation de service public transports en commun



Tourisme

- Grand Chambéry Alpes Tourisme
- Syndicat mixte des stations des Bauges



Environnement

- Savoie Déchets
- Comité intersyndical pour l'assainissement du Lac du Bourget
- Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran



Attractivité

- Chambéry Grand Lac Économie
- Délégation de service public parc événementiel du Phare



Aménagement

- Cristal Habitat (Grand Chambéry actionnaire majoritaire)
- Métropole Savoie
- Parc naturel régional du massif des Bauges
- Parc naturel régional de Chartreuse



Service départemental d'incendie et de secours



Syndicat mixte de l'abattoir de Chambéry



110 associations



ELLE & ENTREPRENEURE

Judi 13 mars, de 13h30 à 16h30, salle JB Carron à Chambéry

L'événement pour toutes les femmes de l'agglomération souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat ou déjà entrepreneures : un après-midi d'échanges, de mini-conférences et d'ateliers dédiés à l'entrepreneuriat féminin.

Inscription obligatoire : citeslab@grandchambery.fr

Politique de la ville

CitésLab : un accompagnement sur mesure à la création d'entreprise au cœur de l'agglomération

CitésLab est un dispositif national porté par la BPI France* qui permet d'accompagner et sensibiliser les futurs entrepreneurs. À Grand Chambéry, ce dispositif est déployé depuis 2016 dans le cadre de la politique de la ville. Il s'adresse en priorité aux habitants des Quartiers Politique de la Ville (QPV) et Quartiers en Veille Active (QVA) du territoire.

En 2024, CitésLab a été renforcé grâce au programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 », financé par l'État et la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires.

Ce programme est venu intensifier le soutien des pouvoirs publics aux entrepreneurs issus des Quartiers Politique de la Ville au niveau national, autour de trois axes principaux : détecter, informer et orienter 500 000 personnes en quatre ans ; accompagner et financer l'entrepreneuriat dans les quartiers avec près de 600 millions d'euros mobilisés ; proposer un accompagnement d'excellence pour aider les projets ambitieux à accélérer leur développement.

Concrètement, sur le territoire de Grand Chambéry, CitésLab propose un accompagnement individualisé et financé pour les habitants de Grand Chambéry qui souhaitent bénéficier :

- d'informations sur le parcours et les étapes de la création d'entreprise,
- d'une aide pour clarifier leurs idées et leurs envies d'entrepreneuriat,

- d'un appui pour structurer leur projet et vérifier sa faisabilité,
- d'une mise en relation avec les acteurs et réseaux de la création d'entreprise.

156

PERSONNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES EN 2024 À DIFFÉRENTS NIVEAUX PAR CITÉS LAB GRAND CHAMBÉRY.

CitésLab coordonne également, avec ses partenaires, des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat : actions collectives, « aller-vers » sur les places de marchés, ateliers, événements spécifiques à la création d'entreprise pour les femmes...

QUI CONTACTER ?

Vous avez une idée de création d'entreprise et vous avez besoin d'accompagnement, vous pouvez contacter la cheffe de projet CitésLab Grand Chambéry :

06 09 09 29 62
citeslab@grandchambery.fr

* Banque Publique d'Investissement

Pour en savoir + sur CitésLab



grandchambery.fr

CITÉS LAB
Révélateur de Talents

bpi france
Service Clientèle

Habitat et logement

Mon PASS'RENOV : des aides aussi pour la rénovation énergétique des copropriétés

Mon PASS'RENOV est un dispositif mis en place par Grand Chambéry, rattaché au programme national de l'Agence pour l'amélioration de l'habitat (Anah) France Rénov', pour aider à la rénovation énergétique des logements.

Mais au-delà des propriétaires individuels et bailleurs, ce dispositif s'adresse aussi aux copropriétés. Des conseillers missionnés par Grand Chambéry vont accompagner les copropriétaires et leurs syndicats à chaque étape de leur projet : conseil et assistance technique, aide dans les démarches pour obtenir des aides financières comme le dispositif national « MaPrimeRénov copropriété » (jusqu'à 7 500€ par logement)...

Les copropriétaires, selon leurs revenus, peuvent bénéficier d'un soutien supplémentaire de Grand Chambéry, jusqu'à 6 000€ pour les ménages modestes. Les bailleurs ont accès à des aides similaires.

En complément de ces aides, Grand Chambéry offre un soutien spécifique pour l'utilisation d'isolants biosourcés, allant jusqu'à 50 000€ par copropriété.

Grand Chambéry facilite aussi l'accès à des financements adaptés, comme l'Éco-Prêt à taux zéro pour les copropriétés et des prêts collectifs à taux réduit.

Pour en savoir + sur Mon PASS'RENOV :
04 56 11 99 00
grandchambery.fr



Rénovation totale de la copropriété Le Nivolet à Chambéry, réalisée en 2024

Habitat et logement

L'Agglomération, un modèle d'excellence en rénovation urbaine et énergétique



Le 24 janvier, la ministre chargée du logement, Valérie Létard, s'est déplacée sur le territoire de l'Agglomération pour prendre connaissance des initiatives locales prises en matière de rénovation urbaine et énergétique. C'est, d'après elle, un modèle à suivre pour d'autres territoires.

À cette occasion, Thierry Repentin, président de Grand Chambéry et maire de Chambéry, a souligné la dynamique collective qui anime le territoire. En effet, en 2024, le nombre de logements individuels et collectifs rénovés a largement augmenté par rapport aux années précédentes (393 logements, dont 9 copropriétés privées, trois fois plus qu'en 2023), mettant en lumière la collaboration entre les collectivités, l'État, les entreprises locales et les bénéficiaires.

Afin de poursuivre cette dynamique de rénovation urbaine et énergétique, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), les collectivités locales, dont Grand Chambéry, et l'État ont signé des pactes renforçant leur collaboration.

Au cours de cette journée, la ministre et le président de Grand Chambéry ont notamment visité plusieurs aménagements publics et habitats rénovés, dont deux programmes emblématiques portés par Cristal Habitat : la réhabilitation du quartier du Piochet et celle des Hauts de Chambéry. Ils ont également pu discuter avec des locataires, des habitants et des syndicats de copropriété ayant bénéficié des aides pour rénover leurs logements.

En bref...

De nouveaux panneaux de signalisation pour les cyclistes

D'ici au printemps, 200 panneaux spécifiques seront installés aux carrefours à feux de l'agglomération : des panneaux autorisant les cyclistes à passer au feu rouge si les conditions le permettent (ils doivent céder le passage aux piétons et véhicules ayant le feu vert). Cette règle du code de la route permet de faciliter la circulation des vélos et de limiter des redémarrages simultanés avec les véhicules.



La bourse forestière

La forêt privée de notre territoire est très morcelée, ce qui complique la gestion, l'exploitation et l'entretien nécessaires pour une forêt en bonne santé. Pour favoriser les regroupements de fonciers forestiers, Grand Chambéry finance la bourse foncière forestière, un outil en ligne qui met en relation acheteurs et vendeurs de parcelles : lafortbouge.fr.

Composteurs individuels : pensez à réserver le vôtre !

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, Grand Chambéry met à disposition gratuitement un composteur par foyer de l'agglomération. Pour en obtenir un, il faut s'inscrire et venir le récupérer sur un lieu de distribution. RDV sur simplici.grandchambery.fr !

Mobilités

Votre commune est-elle cyclable ? Votre avis compte !

Faites connaître votre avis sur la mobilité à vélo dans l'agglomération : le Baromètre Vélo de la Fédération des usagères et usagers de la bicyclette (FUB) arrive à Grand Chambéry le 28 février. Pendant trois mois, vous aurez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable des communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens, qu'il s'agisse

de déplacements professionnels, de loisirs ou de courses. En moins de dix minutes, vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.

Rendez-vous sur : barometre.parlons-velo.fr
+ d'infos : www.fub.fr

Transition énergétique

Le siège de Grand Chambéry chauffé par géothermie



Grand Chambéry réalise des travaux de géothermie pour remplacer l'ancienne chaudière à fioul de son siège administratif par une solution plus vertueuse, plus performante et avec un coût global (investissement, maintenance et exploitation) le plus faible. **La géothermie est en effet une énergie renouvelable, inépuisable et locale.**

Le principe de la géothermie est d'aller chercher les calories dans le sous-sol, la température restant stable tout au long de l'année au-delà de 20m de profondeur (autour de 12°C).

Pour capter cette chaleur terrestre, 14 puits de 20cm de diamètre et 150m de profondeur ont été réalisés sur le parking du site en début d'année. Un circuit fermé, reliant la pompe à chaleur aux puits et contenant de l'eau, a ensuite été installé. L'eau, refroidie à sa sortie de la pompe à chaleur, est réchauffée durant son passage sous terre, avant de revenir alimenter à nouveau la pompe à chaleur en eau chaude, ensuite répartie dans tout le bâtiment.

L'avantage de la géothermie : elle remplace la climatisation en été ! La pompe à chaleur géothermique va utiliser la fraîcheur naturelle du sous-sol pour rafraîchir les locaux. C'est une excellente alternative aux climatisations, souvent énergivores et qui contribuent à réchauffer l'air.

La géothermie va permettre de couvrir 100% des besoins de chauffage et 82% des besoins de rafraîchissement des locaux.

Le siège de Grand Chambéry devient ainsi un des tous premiers bâtiments à utiliser la géothermie dans l'agglomération.



à La LOUPE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Réduire nos déchets, un engagement collectif

Grand Chambéry adopte un programme ambitieux de réduction des déchets ménagers et assimilés pour les six prochaines années, programme co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire.



Un programme ambitieux qui va au-delà des exigences réglementaires



Adopté en conseil communautaire le 19 décembre 2024, le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de Grand Chambéry est la feuille de route de l'Agglomération pour les 6 prochaines années.

Cette démarche ambitieuse, enrichie par une participation citoyenne active, repose sur des engagements collectifs des acteurs privés, publics et des habitants. De nombreuses actions, dont certaines sont déjà mises en place, découlent de ce programme et proposent des solutions concrètes pour accélérer la réduction des déchets ménagers sur le territoire.

GRAND CHAMBÉRY, PRÉCURSEUR DANS SES ENGAGEMENTS POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Avant même l'obligation d'adopter un PLPDMA au sein des agglomérations, Grand Chambéry avait pris l'initiative de s'impliquer activement dans la prévention des déchets.

Dès 2010, l'Agglomération s'était portée volontaire à la suite de l'appel de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), adoptant ainsi un Programme local de prévention des déchets (PLPD) lui permettant de mettre en place des actions visant à réduire les déchets à la source.

En 2016, Grand Chambéry avait renforcé son engagement en obtenant le label « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » (TZDZG).

En 2018, dans une logique de cohérence et de continuité, l'Agglomération s'engage dans la démarche CODEC (Contrat d'objectifs déchet et économie circulaire) auprès de l'ADEME.

Grâce aux actions de prévention déjà mises en place par la collectivité depuis plus de 15 ans, l'objectif réglementaire de réduction des déchets ménagers et assimilés (-15% d'ici 2030 par rapport à 2010) a d'ores et déjà été atteint en 2024.

C'est pourquoi Grand Chambéry a adopté un objectif plus ambitieux, visant une réduction de 60 kg de déchets par habitant et par an, soit une baisse de 12% d'ici 2030 par rapport à 2019.

Le document a été co-construit entre 2022 et 2024 lors d'une dizaine d'ateliers qui ont rassemblé plus d'une centaine de personnes : des habitants, des élus, des membres du conseil de développement de Grand Chambéry, des agents et des acteurs du territoire.

Du 9 au 30 octobre dernier, près de 200 habitants ont aussi répondu à l'appel à la participation citoyenne, contribuant ainsi à l'enrichissement de ce programme.

“ Il est primordial de réduire les quantités de déchets que nous produisons, à l'échelle individuelle et collective. En se dotant de ce programme de prévention, avec les moyens humains et financiers nécessaires pour le décliner, Grand Chambéry continue d'accompagner chacune et chacun pour mener cette transition. Co-construit par un grand nombre d'habitants, élus et techniciens, ce programme est ambitieux, réaliste et adapté au territoire. ”

— Marie Bénévise,

vice-présidente en charge des déchets et de l'économie circulaire



Pour lire le programme complet :



grandchambery.fr

Un programme de prévention des déchets en 7 axes

Axe 1 - Soyons éco-responsable : développer la consigne, le vrac, l'usage de la vaisselle lavable...

Axe 2 - Inciter financièrement à la réduction des déchets : gratifier les acteurs qui s'engagent sur le terrain, soutenir les initiatives locales, renforcer les actions relatives à la redevance spéciale...

Axe 3 - Mieux informer et sensibiliser : revisiter les moyens de communication, développer les réseaux d'acteurs...

Axe 4 - Accompagner l'économie circulaire : favoriser l'éco-conception, les achats durables, l'écologie industrielle et territoriale...

Axe 5 - Les déchets compostables, une ressource : lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser le compostage de proximité, la consommation raisonnée...

Axe 6 - Des collectivités éco-exemplaires : travailler sur l'usage du papier, la sensibilisation des agents, les marchés publics, la réduction de l'utilisation de produits chimiques...

Axe 7 - Réparer, réemployer au lieu de jeter : adapter les déchetteries au réemploi, développer les recycleries, les services de réparation, favoriser le prêt et le changement de comportements...

7
axes

26
actions

74
sous-actions

Une démarche qui repose sur l'engagement collectif : habitants, acteurs privés et publics

GRAND CHAMBÉRY

En tant que collectivité porteuse du programme de prévention des déchets, Grand Chambéry accompagne, incite et aide l'ensemble de ses partenaires et des acteurs du territoire à porter des actions visant à réduire leurs déchets et, au-delà, à s'intégrer dans le cadre plus large de la transition vers l'économie circulaire et l'utilisation efficace des ressources.

Mais elle se doit également de faire preuve d'exemplarité en la matière à travers diverses actions menées en interne : limiter l'usage du papier, favoriser le compostage sur les lieux de restauration, inciter au réemploi...

GRAND CHAMBÉRY AGIT SUR SES MARCHÉS PUBLICS

L'Agglomération s'est dotée en 2024 d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables. La commande publique au service de la prévention des déchets et de l'économie circulaire y tient une grande place.

La volonté est de développer une économie vertueuse en visant à réduire les déchets à la source. Ainsi, la collectivité privilégie la réutilisation de matériels existants avant tout achat de matériels neufs, par exemple les mobiliers inutilisés sont remis en état et redistribués.

Pour de petits montants, et dans le respect de la commande publique, Grand Chambéry se tourne également vers des achats d'occasion (mobiliers, véhicules...) locaux.

Grand Chambéry a également conclu un marché avec la Matériauthèque de Chambéry. Elle va ainsi se fournir en matériaux divers issus du réemploi pour fabriquer du mobilier.

L'implication de l'Agglomération ne s'arrête pas aux achats : Grand Chambéry revend également divers objets via la plateforme Agorastore. Cette plateforme est la référence des ventes aux enchères en ligne des biens des collectivités et grandes entreprises : un intermédiaire entre vendeurs et acheteurs qui offre une garantie sur les échanges, les paiements... Tout peut s'y vendre : des véhicules, du mobilier divers, des vêtements de travail, des équipements sportifs... Grand Chambéry y a même revendu une hydrocureuse.



LES ASSOCIATIONS : COMMENT FAVORISER LA RÉPARATION

Pourquoi jeter un objet s'il peut être réparé ? Le collectif ABC (Atelier Bricole Chambérien) s'est monté dans cet objectif : les bénévoles, tous bricoleurs confirmés, organisent régulièrement, dans plusieurs lieux du territoire, des ateliers gratuits de réparation.

Ils s'installent une fois par semaine dans les deux recycleries de l'agglomération, une fois par mois à la MJC de Chambéry et à La Dynamo.

L'originalité du collectif : ils tiennent à créer un échange, un partage de connaissances et de savoir-faire. Les personnes qui apportent un objet assistent et participent à la réparation. Cela permet de leur montrer que beaucoup de pannes peuvent se réparer très facilement.

Les bénévoles interviennent également pour les deux recycleries de l'agglomération : chaque semaine ils vont vérifier et, si besoin, réparer les objets qui y ont été déposés en vue de leur revente.

Avec leur implication tout au long de l'année, ce sont des centaines d'objets qui retrouvent vie et ne sont pas jetés : une action vertueuse qui contribue à réduire les déchets et permet à toutes et tous de disposer à moindre frais d'objets du quotidien fonctionnels.

Pour participer à un atelier, envoyez un mail à : atelier.bricole@riseup.net

LES HABITANTS

Encore beaucoup d'objets en bon état sont jetés en déchetterie. Face à ce constat, Grand Chambéry a mis en place des zones « donnez-prenez » dans deux déchetteries du territoire (Chambéry Bissy et Le Châtelard), mais aussi sur toutes les déchetteries mobiles.

Le concept est très simple : un usager de la déchetterie peut laisser dans cette zone tout objet dont il ne veut plus mais qui peut être réutilisé : jeux, jouets, vêtements, meubles, objets de décoration, ustensiles de cuisine... la liste est longue ! La seule « règle » à respecter : les objets doivent être en bon état et complets. Avant de déposer un objet, il faut bien se demander si on le récupérerait... À l'inverse, n'importe quel usager peut prendre gratuitement un objet laissé dans la zone... à condition de bien se demander avant s'il en a réellement besoin.

Avec ces zones « donnez-prenez », c'est toute une économie circulaire d'accès aux biens d'occasion qui se met en place pour tous les habitants du territoire.



ANNE-LAURE JOURDAN,

usagère de la déchetterie au Châtelard

Anti gaspi. Je me résume ainsi. Certains y verront un côté « éco-lo », d'autres un côté « écono ». Moi j'y vois juste du bon sens. Pourquoi jeter quand ça peut encore servir ? La récup' de la déchetterie rentre complètement dans cette logique de bon sens.

Lorsque vous n'avez plus besoin d'un objet (meuble, électroménager, vêtement, livre...) et qu'il est en bon état, vous le déposez et celui qui le souhaite le prend. Et à contrario si vous, vous avez besoin d'un objet, vous le prenez. Équilibre parfait, cercle vertueux, utopie ? Non, juste une logique bienveillante qui fait des heureux, moi la première. Que de vêtements, d'objets de déco, de meubles, de jouets récupérés, mais aussi donnés !



LES SCOLAIRES

C'est bien connu, les enfants sont les meilleurs ambassadeurs pour la prévention des déchets au sein de leur famille. Grand Chambéry propose ainsi aux scolaires de tous niveaux de nombreuses animations valorisant les gestes éco-citoyens : la découverte du monde des déchets, la gestion, le tri et surtout la réduction des déchets... Ces animations se traduisent par des interventions en classe ou par des visites de sites de traitement des déchets.

Une animation en particulier plaît de plus en plus parce que dans l'air du temps : le Défi anti-gaspi ! Les classes participantes ont pour mission de confectionner un apéro pour six personnes, uniquement à base de chutes d'aliments ou de restes alimentaires. Les aliments préparés ou cuits exprès pour les recettes sont bannis. De quoi donner des idées pour cuisiner à la maison !

Chaque année, environ 3 000 élèves participent à au moins une animation sur la prévention des déchets.



AUDREY GUBBINI,

professeure au collège Jean Mermoz à Barby

Je suis ravie que plusieurs classes de 5^e aient participé au Défi anti-gaspi proposé par Grand Chambéry. L'objectif était de sensibiliser et mobiliser les adolescents autour du développement durable et de promouvoir les comportements en faveur de la transition écologique.

De la recherche de recettes à la réalisation du plat, ce concours a permis aux élèves de travailler en équipe autour d'un projet commun.

J'ai été épatée de voir la qualité des montages vidéos alliant humour et messages engagés. Enfin, la cérémonie de remise des prix a été un beau moment d'échange avec les élèves, les familles et les organisatrices du concours.

ALINE VEYRAT,

enseignante spécialisée référente de la classe U2E, Lycée professionnel La Cardinière à Chambéry

Un immense merci à Grand Chambéry pour l'organisation du Défi anti-gaspi ! Ce projet a permis un

vrai travail pédagogique. Les jeunes étaient enchantés de créer les recettes et de monter les films avec l'association Posse 33. Une cérémonie a été organisée au sein du lycée : un atelier culinaire a été offert à toute la classe.



LES ENTREPRISES

Créée en 2021, SoluCir est une association regroupant des acteurs économiques des deux Savoies visant à instaurer et développer l'économie circulaire comme modèle prépondérant de l'économie locale.

À travers son réseau, elle identifie et soutient les démarches d'économie circulaire, permet la création de connexions, démocratise l'économie circulaire auprès du tissu économique local et crée de la valeur économique et environnementale en contribuant à l'émergence de filières.

Concrètement, les professionnels du réseau s'engagent à partager, réutiliser, réparer et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur et évitent le prélèvement de nouvelles ressources naturelles.

SoluCir est une association qui rayonne et qui essaime chaque année un peu plus. Elle compte déjà plus de 200 adhérents, chaque année de nouvelles structures la rejoignent.

ET POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN....

Si Grand Chambéry met en place ou aide à mettre en place des actions nombreuses et variées visant à réduire nos déchets quels qu'ils soient, ce n'est que le début !

Tant de pistes, d'idées restent encore à expérimenter puis généraliser auprès de l'ensemble des acteurs du territoire pour atteindre les objectifs de réduction des déchets d'ici à 2030 : le développement des contenants consignés et de la vente en vrac ; l'utilisation des couches lavables ; la réduction des déchets sur les événements sportifs, culturels ou autres ; l'emprunt d'outils ou d'appareils électroménagers ; la mise en place de démarches d'écologie industrielle et territoriale ; la réutilisation des déchets verts comme ressource naturelle...



UNE QUESTION LEURS RÉPONSES

Grand Chambéry finance des permanences pour informer et orienter les jeunes de 16 à 30 ans sur le logement, en partenariat avec le service Conseil Logement Jeunes (CLJ) de la Fédération des œuvres laïques de Savoie (FOL73). Ce dispositif se déploie depuis octobre 2024 dans des lieux clés pour répondre aux besoins spécifiques du territoire en matière d'accompagnement au logement. **Quels enjeux spécifiques du territoire justifient l'existence de ce dispositif ?**



Audrey Pacitti,
directrice du Foyer
Jeunes Travailleurs
et du CLJ

« La jeunesse est une période de nombreux changements. Les jeunes sont en recherche d'autonomie et de repères. C'est un public précaire et inscrit dans les phénomènes de non recours. Dans un contexte de crise du logement, proposer un lieu ressource pour informer sur les droits, les services disponibles et soutenir les démarches liées au logement est essentiel. Le CLJ permet de préparer un projet logement, prévenir les ruptures,

accompagner et sécuriser les parcours résidentiels, afin que le logement reste un droit accessible. La FOL73 a souhaité participer à ce projet de territoire en créant le Conseil Logement Jeunes. »



Clothilde Del-Gala,
Chargée du plan
Logement d'abord

« Avec la mise en œuvre du plan Logement d'abord*, il est essentiel d'agir sur différentes formes de prévention pour éloigner les habitants du risque de devenir sans-abris. Les jeunes, qui sont plus exposés à des situations de précarité, ont besoin d'être soutenus et outillés.

Jusqu'à présent, il n'existait pas de lieu d'accueil sur les questions liées au logement des jeunes. C'est pourquoi, dans cet objectif, nous

avons lancé un marché public pour ouvrir un guichet unique d'accueil, d'information et d'orientation logement pour les jeunes. Il s'agit de permettre à tous d'être informés et accompagnés quant à l'ensemble de leurs questions logement. »

**Logement d'abord : politique nationale déployée sur certains territoires dans le cadre d'Appel à manifestation d'intérêt. Grand Chambéry s'est engagé depuis 2021 dans cette politique au titre de sa compétence équilibre social de l'habitat.*



Gaëtan Pauchet,
Conseiller délégué
chargé de l'habitat
et du foncier associé

« Les publics jeunes sont particulièrement exposés à un risque de bascule dans la précarité, avec des statuts d'emploi plus flexibles, la familiarisation des aides, des conflits familiaux pas toujours anticipés. Or, le logement est le premier poste de dépenses dans le budget des étudiants comme des jeunes actifs. Parce que le passage à l'âge adulte doit recevoir l'attention qu'il mérite des pouvoirs publics, nous nous

sommes pleinement engagés dans la démarche « Logement d'abord », qui vise à prévenir les ruptures dans les parcours de vie qui mènent à la rue. En partageant une conviction forte : le logement ne doit pas être un frein pour accéder à un emploi ou suivre ses études, mais un vecteur d'accès à l'autonomie et à l'émancipation. »

C'EST DIG !

+ de détails sur
les permanences



grandchambery.fr

Les rendez-vous numériques : à consommer sans modération !

Tout au long de l'année, les conseillers numériques de Grand Chambéry proposent des permanences sans rendez-vous et des rendez-vous individuels (sur inscription) gratuits dans plusieurs communes de l'Agglomération*. Leur rôle est de conseiller et former toutes les personnes ayant des difficultés avec les différents supports et outils numériques : apprendre à mieux connaître et utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone ; gérer, envoyer et recevoir des mails ; naviguer sur internet en toute sécurité ou encore faire une recherche internet et réaliser des démarches en ligne...



ÉMILIE PAPIN

Conseillère numérique de Grand Chambéry

Mon métier de conseillère numérique consiste à accompagner les usagers dans l'utilisation des outils numériques. J'aide à surmonter la fracture numérique en leur apprenant à utiliser un smartphone, un ordinateur ou une tablette par exemple.

Les demandes peuvent être très diverses. J'agis auprès de publics variés : seniors, jeunes, demandeurs d'emploi ou encore entrepreneurs. Grâce à des compétences pédagogiques et techniques, je facilite l'inclusion numérique et favorise l'autonomie des usagers dans un monde de plus en plus digitalisé. Véritable guide, je contribue à rendre les technologies accessibles à toutes et tous.



PIERRE LARRE

Usager

J'avais besoin d'une forte remise à niveau en informatique, pour mon téléphone portable, mon ordinateur... Il y a un peu plus d'un an, en venant à La Dynamo, j'ai vu un tract parlant des conseillers numériques, j'ai pris un rendez-vous et depuis je reviens régulièrement. Les conseillers numériques m'ont appris à bien utiliser des logiciels comme Word, Excel, Canva... Ils peuvent aussi aider si on a des problèmes de matériel. Ils sont très souples, c'est agréable, ils s'adaptent à mes besoins sur le moment. Ils aident vraiment à s'adapter à la vie actuelle, très portée sur le virtuel : comment se protéger ou acheter sur internet, tout ce qui concerne la santé (Doctolib, Ameli...). Et en plus, c'est gratuit : un vrai service public !



ALAIN CARACO

Vice-président en charge du développement du numérique

Les chiffres de fréquentation des permanences et ateliers sont en constante hausse, ce qui montre que nos actions de médiation numérique sont de plus en plus visibles et appréciées. En 2024, nous avons recensé 4 500 accompagnements sur l'agglomération. Cette augmentation témoigne de l'importance croissante des actions que nous menons pour favoriser l'inclusion numérique.

Un des grands atouts de notre démarche réside dans notre capacité à coopérer et à mutualiser nos moyens et ressources, en particulier dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Cette collaboration entre conseillers numériques, associations locales et structures publiques nous permet de renforcer l'inclusion numérique et d'aider les usagers à gagner en autonomie.

* Permanences à Jacob-Bellecombette, Bassens et Barby, RDV individuels à Chambéry et La Motte-Servolex





ILS AGISSENT

Grand Chambéry, c'est un territoire unique aux multiples facettes, notamment riche de nature avec la proximité de deux parcs naturels régionaux : le massif des Bauges et la Chartreuse. Et pas besoin de venir de grandes stations pour briller dans le domaine du ski... Le massif des Bauges regorge de champions en herbe ou confirmés, que ce soit en ski alpin, ski de fond, ou encore biathlon. Des athlètes très attachés au territoire, que Grand Chambéry soutient pour les aider à s'affirmer et à briller aux plus hauts niveaux sportifs internationaux.



LA I3 SKI TEAM

du Club des Sports de la Féclaz

Une fabrique à champions !

I3 Ski Team a été créée il y a à peine cinq ans, mais déjà ses athlètes se font une renommée nationale et même internationale. Spécialisée dans le ski de fond, elle est dédiée aux athlètes entre 19 et 25 ans venant de toute la France : Savoie, mais aussi Jura, Alpes du Sud, Ardèche. Le but est de leur permettre d'allier sans difficulté sport de haut niveau et études supérieures grâce à des aménagements scolaires. Le massif des Bauges est idéal pour cela : des espaces vastes et très diversifiés pour s'entraîner hiver comme été (en ski, mais aussi en ski à roulettes, en course à pied, à vélo, en montagne ou en vallée...). Et la proximité de nombreuses écoles supérieures et universités facilite le recrutement.

Outre la situation géographique avantageuse, ce qui plaît aux athlètes c'est l'ambiance familiale qui règne. Ce qui se révèle important lorsque l'on passe plus de 200 jours par an ensemble !

Composée de 10 athlètes, 2 coachs, un directeur, ils sont également parrainés par des athlètes des Équipes de France avec qui I3 Ski Team a une relation privilégiée.

Les objectifs sont ambitieux : performer sur les circuits longue distance, les circuits nationaux, européens et internationaux (coupes de France et d'Europe, Championnats du Monde). Tout au long de la saison, des athlètes de l'équipe sont sélectionnés pour participer aux courses internationales sous les couleurs de l'Équipe de France. Maya Desseux, licenciée au Club des sports de La Féclaz, a même été sélectionnée pour faire partie de l'Équipe de France de façon permanente.

Et les résultats sont là ! Sur la saison 2023-2024, l'équipe a remporté une victoire à l'Engadine (plus grand marathon skating du monde), une victoire au classement général au Marathon Ski Tour, un podium en Coupe d'Europe, une participation aux Championnats du Monde U20.

La saison 2024-2025 a encore mieux débuté : deux victoires en Coupe d'Europe, trois sélections en Coupe du Monde, trois aux Championnats du Monde U20/U23, deux victoires au Marathon Ski Tour.. et on espère que la fin de la saison nous réserve encore de belles émotions !


PACO RASSAT

Skieur alpin

Le ski dans la peau

Paco Rassat pratique à haut niveau le ski alpin en slalom. Né en 1998, il a toujours vécu à Aillon-le-Jeune, au cœur des Bauges.

« Avec un père moniteur de ski et un mère pisteuse, autant dire que j'ai le ski dans mes gènes ! Mes parents m'ont mis sur des skis dès mes 16 mois, les pistes de ski ont toujours été mon terrain de jeu favori. »

Licencié au Ski Club des Aillons depuis ses 5 ans, il est aujourd'hui membre de l'Équipe de France de ski alpin et concourt sur les plus grands circuits internationaux, et même en Coupe du Monde. Sur cette saison 2024-2025, il vient de décrocher le top 10 au mythique slalom de Wengen le 19 janvier ! Mais le massif des Bauges reste son lieu de prédilection. Il habite toujours à Aillon-le-Jeune où il retourne entre deux compétitions pour se ressourcer. Il est d'ailleurs heureux et fier de représenter les Bauges au niveau international.

OCÉANE MICHELON

Biathlète

Une championne en herbe

Née en 2002, Océane Michelin a très vite performé en biathlon, qu'elle pratique depuis 2013 au Bauges Ski Nordique à Saint-François-de-Sales. Dès 2020, elle remporte la médaille de bronze en sprint aux Championnats du Monde juniors, et devient vice-championne du Monde junior en individuel en 2022. Elle enchaîne ensuite les succès en championnats européens, au point d'intégrer en 2024 l'Équipe de France. Sur cette saison 2024-2025 de Coupe du Monde, elle a déjà signé trois top 10 en individuel en décembre et est montée deux fois sur des podiums en relais en janvier.

Mais ses belles performances et son avenir prometteur au niveau mondial n'enlèvent en rien son attachement fort pour le massif des Bauges, qu'elle ne compte pas quitter !

« C'est, pour moi, une région magnifique où il est agréable de vivre, et un parfait terrain d'entraînement pour le biathlon. »



© Fédération française de ski

zoom sur...

une commune de Grand Chambéry



Sainte-Reine, elle a tout d'une (très) grande...

Jouissant d'une position stratégique et unique, Sainte-Reine est la porte des Bauges Devant. Elle a ainsi une situation privilégiée entre les villes des Savoie, à presque égale distance de Chambéry, d'Annecy, d'Aix-les-Bains et d'Albertville... histoire de ne jamais mettre tous ses œufs dans le même panier !

Alors, laissez-vous guider. Franchissez le col du Frêne et vous découvrirez un magnifique panorama sur la vallée avec le Trélod et l'Arcalod pour Toile de Fond. Trois hameaux s'y « repaissent » (Routhennes Chef-Lieu, Epernay), blottis sur 1 462 hectares, entre 751 à 2 041 mètres d'altitude sous la protection de la dent de l'Arclusaz. Vous y découvrirez un petit patrimoine rural (église, chapelle, fours communaux, fontaines, hangars communaux typiques des Bauges) parfaitement entretenu au fil des années (et même sans l'aide de Stéphane Bern !).

Terre d'accueil, Sainte-Reine fait partie des communes des Bauges les plus dynamiques en termes d'évolutions démographiques. Les maisons secondaires se transforment en principales, les maisons fermées se louent à des jeunes du massif donnant tout son sens au parcours résidentiel. Enfin, les granges et bâtiments devenus inadaptés à l'activité agricole se transforment en habitations (non sans mal...).

Ne se fixant aucune limite que celle de l'intérêt général et du « Vivre ensemble », la municipalité s'honore d'une « proactivité » de tous les instants et conjugue les projets au pluriel : aménagements des centres villages, amélioration des conditions d'accueil des visiteurs et touristes, réfection des réseaux en lien avec Grand Chambéry, gestion et valorisation de la forêt domaniale, incitation à multiplier les moments de convivialité entre habitants en collaboration avec le Comité d'animation et portage d'un projet de lotissement mixte (locatif social et accession à la propriété) qui permettra l'accueil de familles nouvelles et la possibilité à nos jeunes de rester sur le territoire.

Tout ceci dans la bonne humeur et une dose de « poil à gratter » pour ne pas se prendre (trop) au sérieux.

Plus d'infos sur notre site www.saintereine73.fr



BONS PLANS

Et encore plus sur grandchambery.fr

Nager en toute détente ou à la minute dans les piscines de Grand Chambéry

Deux nouveautés sont apparues en 2025 dans les piscines de Grand Chambéry. Elles étaient attendues par les usagers, elles sont enfin arrivées ! Depuis le début d'année, deux offres tarifaires viennent s'ajouter aux prestations proposées par la piscine aqualudique du Stade et la piscine de Buisson Rond.

LA CARTE HEURES CREUSES

Pour les personnes qui souhaitent nager tranquillement à des horaires où les bassins sont moins occupés, la carte « Heures creuses » sera leur alliée. Cette offre est un abonnement de 10 entrées, valable six mois, à 29€ contre 33,30€ habituellement, et permettant d'accéder aux deux piscines à des plages horaires précises.

À la piscine de Buisson Rond, les nageurs pourront profiter des bassins à prix réduit :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 16h30
- les samedis de 11h30 à 13h.

À la piscine aqualudique du Stade, les usagers pourront couler la brasse ou enchaîner des longueurs de crawl à la dernière heure d'ouverture tous les jours sauf le dimanche.

GRAND CHAMBERY
Agglomération

Carte heures creuses

Tarif avantageux sur certaines plages horaires

10 ENTRÉES = 29 €

LA CARTE CHRONO

Pour les nageurs qui viennent faire leurs longueurs lors de la pause méridienne et repartent travailler, la carte « Chrono » sera la plus adaptée. Cette offre est un abonnement de 10 heures à 48€ valable un an.

L'utilisateur badge au tripode à son arrivée, effectue ses longueurs et badge en sortant cette fois vers l'accueil. Le but de l'opération : payer uniquement les minutes nagées ! Le temps de vestiaire n'est pas comptabilisé, dans la limite de 20 minutes.

Une aubaine pour les nageurs réguliers qui cherchent à économiser le coût du temps passé dans l'eau.

GRAND CHAMBERY
Agglomération

Carte CHRONO

Ne payez que les minutes nagées !

10 HEURES = 48 €

Ces deux offres sont disponibles à l'accueil des deux piscines de l'Agglomération, et rechargeables en ligne sur : reservation.loisirs.grandchambery.fr.



Fermeture exceptionnelle des piscines

La piscine de Buisson Rond et la piscine aqualudique du Stade seront exceptionnellement fermées les dimanches 20 et lundi 21 avril 2025.



INFOS PRATIQUES

Journal non reçu ?

Même si vous avez apposé un autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres, vous devez recevoir ce magazine. Il est distribué 5 fois par an. Si vous ne l'avez pas reçu :

1) Assurez-vous auprès des membres du foyer qu'il n'a pas été jeté. 2) Si ce n'est pas le cas, signalez-le-nous sur : simplici.grandchambery.fr

Contacteur le service de l'eau

Fuite d'eau, problème de débit ? Signalez-nous les incidents que vous constatez.

Accueil de Chambéry : 04 79 96 86 70

Antenne des Bauges : 04 79 54 53 56

Horaires d'ouverture spécifiques pendant les vacances d'hiver

Piscine Aqualudique du Stade :

Du lundi au vendredi de 10h à 19h30, le samedi de 10h à 18h, le dimanche de 9h à 17h.

Piscine de Buisson Rond : horaires inchangés.

Fermeture exceptionnelle les 20 et 21 Avril 2025

Permanences numériques

Grand Chambéry propose des permanences avec ou sans rendez-vous pour accompagner gratuitement les personnes dans leur apprentissage des outils numériques sur tout le territoire. Retrouvez le planning sur grandchambery.fr

Déchetterie mobile

En complément des quatre déchetteries fixes, la déchetterie mobile circule à travers les 38 communes de l'Agglomération.

Horaires : 9h - 15h

Mars :

Mercredi 12 : Les Déserts

Vendredi 14 : Lescheraines

Samedi 15 : Thoiry

Mercredi 19 : Chambéry Centre

Vendredi 21 : Saint-Jean-d'Arvey

Samedi 22 : Aillon-le-Jeune

Mercredi 26 : Chambéry Laurier

Judi 27 : Chambéry Grenette

Vendredi 28 : Chambéry Biollay

Samedi 29 : Saint-Sulpice

Avril :

Mercredi 2 : Cognin

Judi 3 : La Motte-en-Bauges

Vendredi 4 : Hauts-de-Chambéry

Samedi 5 : Challes-les-Eaux

Mercredi 9 : Bellecombe-en-Bauges

Judi 10 : Le Noyer

Vendredi 11 : Barberaz

Samedi 12 : Curienne

Mercredi 16 : Chambéry Centre

Vendredi 18 : Montagnole

Samedi 19 : Arith

Mercredi 23 : Chambéry Laurier

Judi 24 : Chambéry Grenette

Vendredi 25 : La Ravoire

Samedi 26 : Sainte-Reine

Mercredi 30 : Jacob-Bellecombette

Ateliers de l'eau

Le Cisaib (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget), en partenariat avec le service des eaux de Grand Chambéry, propose plusieurs fois par an des activités gratuites autour du cycle de l'eau. À travers différentes thématiques, ces ateliers permettent de découvrir et de comprendre de manière ludique les enjeux de l'eau sur le territoire.

Les prochains rendez-vous :

- 12 mars 2025, 10h-11h30 : L'alimentation en eau potable, visite d'un puits en nappe phréatique
- 16 avril 2025, 10h-11h30 : L'alimentation en eau potable, visite d'une source (prévoir un véhicule)

Pour + d'infos ou pour réserver : grandchambery.fr



Permanences de l'Asder dans les Bauges pour la rénovation énergétique

L'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (Asder) est une association spécialisée dans la sobriété et l'efficacité énergétique ainsi que le développement des énergies renouvelables. Elle accompagne et conseille les différents publics dans leurs projets de rénovation énergétique. Elle tient notamment des permanences une fois par mois à l'antenne de Grand Chambéry au Châtelard.

Vous habitez les Bauges et avez un projet de rénovation énergétique ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous : 04 56 11 99 00.

Visites de fermes et d'artisans dans les Bauges

Vous cherchez une idée de sortie en famille ? Pourquoi ne pas visiter une ferme ou un atelier d'artisanat traditionnel du massif des Bauges ? Ferme de chiens de traîneaux, menuisier, tourneur sur bois, feutrier... Nombreux vous proposent aussi des ateliers pour découvrir pleinement leurs métiers de passion.

+ d'infos : chamberymontagnes.com

Salon de l'emploi public territorial

Mardi 15 avril, Le Phare à Chambéry, de 9h à 17h
Entrée gratuite

Vous recherchez un emploi qui fait sens ? Vous souhaitez découvrir la multitude de métiers de la fonction publique territoriale ? Vous aimeriez échanger avec des agents déjà en poste ? Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie répond à vos demandes !

En venant au Salon de l'emploi public territorial, vous pourrez découvrir une cinquantaine de collectivités publiques locales proposant plus de 200 offres d'emplois variés, et rencontrer votre futur employeur !

Tout au long de la journée, vous profiterez d'un programme riche en découvertes et en ressources pour mieux comprendre les opportunités qu'offre la fonction publique territoriale.

Pour + d'infos : cdg73.fr

+ de 40 employeurs
Mairies, Département, Région, Établissements publics

+ de 200 offres sur le salon
250 métiers

salon de l'emploi public territorial

une Montagne d'opportunités

15 avril 2025
9h-17h
Le Phare - Chambéry

Exposé libre - Parking gratuit - Accès libre

Vous aussi, venez rencontrer votre futur employeur !

Retrouvez le programme à plus d'infos : www.cdg73.fr

cdg73

France Travail, Mairies de Savoie, CAP EMPLOI, GRAND SMO, Mairies

ALP'TERNANCE
le salon de l'alternance et des métiers en Savoie

SAVOIEXPO
PARC DES EXPOSITIONS DE
CHAMBÉRY

11 12
MARS 2025 MARS 2025
08:30 08:30
20:00 17:00

cdg73

Instagram, Facebook

Alp'Ternance

Mardi 11 (de 8h30 à 20h) et mercredi 12 (de 8h30 à 17h) mars,
Savoieexpo
Entrée gratuite

Alp'Ternance, c'est le rendez-vous incontournable de l'alternance en Savoie, l'opportunité unique de se plonger dans l'univers des métiers et des formations disponibles en alternance.

Profitez du salon pour découvrir plus de 100 métiers, participer à des démonstrations, échanger avec des professionnels et explorer toutes les formations disponibles !

Cette 3^e édition proposera une expérience encore plus riche et variée afin d'accompagner chaque visiteur dans son projet vers l'emploi ou la formation.

Salon Métiers santé & social, 1^{re} édition

Mardi 11 mars, Savoieexpo Hall E, de 9h à 18h
Entrée gratuite sur inscription

Porté par la Communauté au service de l'autonomie en Savoie, le Salon Métiers santé & social est une mobilisation collective pour inspirer, informer et construire un avenir professionnel dans les métiers du soin et de l'accompagnement.

Lors de cette première édition, les visiteurs pourront s'informer sur les parcours de formation et les dispositifs d'accompagnement, mais surtout découvrir tous les métiers du soin et du social.

Son programme a été conçu pour stimuler l'intérêt et faciliter l'échange grâce à des animations variées, des démonstrations immersives et des témoignages inspirants.

11 mars 2025
9h - 18h

SALON MÉTIERS
santé & social

Inscriis-toi entre autres

Viens découvrir nos formations et nos métiers.



Une fierté, nos métiers,
rejoignez-nous !

**Si vous pensez qu'un MNS*
est un bonbon coloré
fourré au chocolat,
ne postulez pas !**



Pour les autres,

Grand Chambéry recrute !

Déposez CV et lettre de motivation sur
simplici.grandchambery.fr/recrutement/

* MNS : maître nageur sauveteur